

« Trois rendez-vous, trois facettes du Forum des images »

Claude Farge, directeur de la structure installée aux Halles, à Paris, présente ses nouveaux festivals.

PARIS | 1^{er}

PAR ÉRIC LE MITOUARD

POUR SA TROISIÈME année à la tête du Forum des images, situé au cœur des Halles à Paris (1^{er}), Claude Farge présente un programme « ambitieux » autour du cinéma et de la création numérique.

CLAUDE FARGE
Comment le Forum des images des Halles a-t-il passé la crise et le confinement ?

Très vite. Grâce notamment au soutien financier de la Ville de Paris, on s'est organisé pour pouvoir continuer nos activités de création, de production et de conception. On a pu ainsi installer des dispositifs à distance et concevoir la saison. On a voulu proposer de nouvelles offres numériques qui auront vocation à perdurer. Ce sont les premières étapes du Forum des images de demain. On a d'abord créé le FIL, notre salle virtuelle, ouverte à la France entière,

en partenariat avec la plateforme la Vingt-cinquième Heure. Nous avons projeté des spectacles produits par nous-mêmes, des films, suivis de débats interactifs avec les équipes de tournage. Une initiative que nous allons reprendre à partir d'octobre.

Nous avons également mis à disposition la consultation de beaucoup de nos collections numériques, dont près de 750 cours de cinéma et master class. Le Canal du savoir - des entretiens réalisés dans les années 1990 avec de grands penseurs - a aussi été présenté. Notre fonds amateur nous a permis de rendre public ce que les Parisiens ont filmé entre les années 1920 et 1990.

Le confinement vous a inspiré pour enrichir vos collections ?

C'était de notre responsabilité. Nous avons en effet proposé aux Parisiens d'enrichir ce fonds amateur. En partenariat avec la mairie de Paris, on s'est associé à une opération « Fe-



Claude Farge, directeur général du Forum des images, lance la saison avec trois festivals et de nombreux rendez-vous en ligne. LP/ÉRIC LE MITOUARD.

nêtre sur l'autre », avec la Maison européenne de la photo et la Maison de la poésie. Nous avons lancé un appel à projets de fictions ou documentaires, sur cette période de confinement. Sur 300 projets, un jury en a sélectionné 50. Ils seront présentés prochainement.

Et en septembre, vous lancez trois festivals ?

Malgré la difficulté des cinémas parisiens, on s'est dit qu'il fallait reconquérir notre public. Qu'il fallait être ambitieux en lançant trois rendez-vous qui sont aussi trois facettes du Forum des images : le cinéma

pur et dur exploratoire, la mixité des images, et la projection vers l'avenir de la partie technologique.

Il y a d'abord la 26^e édition de l'**Etrange festival**, jusqu'au 13 septembre : tous les nouveaux genres, le creuset de la création de demain (*plein tarif* : 9 €). **Bédéràma**, 2^e édition, permet à la bande dessinée et le cinéma de se regarder, du 17 au 20 septembre (*plein tarif* : 7 €). Enfin, il y aura la 3^e édition du **NewImages Festival** du 23 au 27 septembre. Un rendez-vous international

gratuit consacré au monde numérique, immersif, de réalité virtuelle ou augmentée...

Masque et distanciation de sécurité seront obligatoires. Cela veut dire que l'on aura une baisse de jauge de 40 %. Cela ne fait pas peur aux familles qui se sont déjà inscrites en grand nombre pour CinéKids, qui commence dimanche. Le public semble au rendez-vous.

■ Toutes les informations par téléphone au 01.44.76.63.00 et en ligne : Forumdesimages.fr

L'école de la création numérique reprend

« Durant le confinement, on a pu mettre en ligne une grande partie de la formation de l'école de la création numérique. Et 50 % de nos élèves ont pu en profiter, explique Claude Farge, directeur du Forum des images. Dès le 15 septembre, les cours vont donc reprendre à TUMO Paris pour les 1 000 anciens inscrits. Près de 500 nouveaux arriveront à partir du 22 et tous ceux qui le souhaitent peuvent s'inscrire tout au long de l'année. » La formation est gratuite pour les élèves de 12 à 18 ans qui peuvent participer à un ou deux cours de 3 heures par semaine, en choisissant trois activités parmi le cinéma, jeux vidéo, film d'animation, dessins 3D... Depuis deux ans, près de 7 000 jeunes sont déjà passés par cette école.

ANNONCES 77 | JUDICIAIRES & LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2020 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,37 €) - 75 (5,39 €) - 77 (5,14 €) - 78 (5,14 €) - 91 (5,14 €) - 92 (5,39 €) - 93 (5,39 €) - 94 (5,39 €) - 95 (5,14 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication de décembre 2019.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur :

COMMUNE D'AMBLAINVILLE

Place du 11 Novembre
60110 AMBLAINVILLE

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire
Objet du marché : Fourniture, pose, mise en service et maintenance d'un dispositif de vidéoprotection urbain

Procédure de passation : Accord cadre de fournitures courantes et de services
Date limite de remise des plis : mardi 1er octobre 2020 à 16 h 00
Critères de sélection des offres : ceux définis dans le règlement de consultation
Délai minimum de validité des offres : 120 jours
Conditions d'envoi des candidatures et des offres : uniquement par voie électronique sur le profil acheteur de la commune sur le site suivant : emarchespublics.com (dematis)

Coordonnées auprès desquelles des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : par demande écrite auprès de : TVSconsulting 195 Impasse du héron Lotissement les Jardins du Béal 83790 PIGNANS Tél : 06 63 70 28 80 Courriel : tvscsulting@hotmail.fr

Date d'envoi de l'avis : lundi 31 août 2020

Vous êtes acheteurs publics

Publiez votre annonce légale dans **Le Parisien** du lundi au samedi

Enquête publique

COMMUNE D'ANNET SUR MARNE

Enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté N 2020-059 du 3 août 2020, le Maire d'Annet-sur-Marne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur LINET Marcel a été désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de MELUN comme Commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Annet-sur-Marne, du 2 septembre 2020 au 2 octobre 2020 inclus, pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 00).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Mercredi 2 septembre 2020 de 14 h 30 à 17 h 30,
- Samedi 19 septembre 2020 de 9 h à 12 h,
- Vendredi 2 octobre 2020 de 14 h 30 à 17 h 30.

Les pièces du dossier d'enquête comprenant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme arrêté, le dossier des avis recueillis lors de la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), la décision au cas par cas et l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE), l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), les éléments de réponse aux avis des PPA, de la MRAE et de la CDPENAF, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le

Commissaire enquêteur seront déposés à la mairie d'Annet-sur-Marne, pendant toute la durée de l'enquête, ainsi que les Actes administratifs et mesures de publicité.

Les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la mairie : www.annetsurmarne.com

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du PLU et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h00), ou adressées au commissaire enquêteur par courrier à l'adresse de la mairie d'Annet-sur-Marne (38 rue Paul Valentin) ou par courriel à l'adresse : modificationplu@annetsurmarne.fr.

L'arrêté du maire est consultable en mairie et affiché aux panneaux municipaux. Il est en outre publié sur le site internet de la mairie : www.annetsurmarne.com.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Pour Le Maire
Le Premier Adjoint délégué à,
Christian MARCHANDEAU

Constitution de société

Par ASSP en date du 31/08/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

EDEN DU CBD

Sigle : EdenCBD **Siège social** : 43 rue saint aspais 77000 MELUN **Capital** : 1000 € **Objet social** : Commerce de produits de bien-être alimentaires et cosmétiques à base de plante de chanvre en magasin spécialisé. Commerce de produits de bien-être alimentaires et cosmétiques à base de plante de chanvre sur internet **Président** : M Wolf Emmanuel demeurant 17 rue de paris 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE élu pour une durée illimitée **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MELUN.

Par ASSP en date du 20/05/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

BOUCHERIE CHEZ AMIR

Siège social : Centre Commercial La Croix Blanche 77350 LE MEE-SUR-SEINE **Capital** : 1000 € **Objet social** : Commerce de boucherie, charcuterie, plats cuisinés, traiteur, pâtisserie, volaille, triperie, lapins, gibier et alimentation générale. **Président** : M TIEN-MITIE Harry Claude demeurant 26 Avenue de Fontainebleau 77310 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MELUN.

Par acte SSP du 14/08/2020 il a été constitué une SARL dénommée : AKL-BLE SERVICES **Siège social** : 24 boulevard pierre mendès france 77600 BUSSY ST GEORGES **Capital** : 500 € **Objet** : Nettoyage, entretien et désinfection de locaux et espaces verts **Gérant** : M. BLE D'Ynglemarc 24 Boulevard Pierre Mendès France 77600 BUSSY ST GEORGES **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MEAUX

Divers société

AB LABORATOIRE DENTAIRE

EURL au capital de 1000 € **Siège social** : 23 Rue Connétable de RICHEMONT 77100 MEAUX RCS MEAUX 793782954
Par décision de l'associé Unique du 31/08/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M BLANCHE Alexandre demeurant 23 Rue Connétable de RICHEMONT 77100 MEAUX pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2020. Radiation au RCS de MEAUX.

SCI BAILROM

Société civile immobilière au capital de 762 euros
Siège social :
8, Rue du Maroy
77141 VAUDOY EN BRIE
437 654 965 RCS MEAUX

Une erreur matérielle est intervenue dans la rédaction des statuts de la société SCI BAILROM, le 12 avril 2001 : il convenait de lire que le capital social était de 762,00 euros et non de 763,00 euros.
Pour avis, Le Gérant

KYARIS SOLUTIONS

SAS au capital de 2000 € **Siège social** : 24 RUE DU PRE BOYAU 77174 VILLENEUVE-SAINT-DENIS RCS MEAUX 851668137

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 01/07/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M IBARA OKANDA Jiles Hervé Mach demeurant 24 RUE DU PRE BOYAU 77174 VILLENEUVE-SAINT-DENIS pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/07/2020. Radiation au RCS de MEAUX.

AIBRATI

SAS au capital de 2.000€ **Siège social** : 91 ALL. DE LA FRATERNITE, 77550 MOISSY CRAMAYEL RCS 878 669 373 MELUN.
L'AGE du 06/03/2020 a décidé de transférer le siège social au 139 AV GAMBETTA, 93190 LIVRY GARGAN. Radiation du RCS de MELUN et immatriculation au RCS de BOBIGNY.

Vous créez votre entreprise ...

Publiez votre annonce légale

dans **Le Parisien**

Tél. 01 87 39 84 00

legales@leparisien.fr

Créances salariales

LA SCP Ph.ANGEL-D.HAZANE Mandataires Judiciaires Associés, conformément aux dispositions des articles du Code de Commerce L.625-1 & R.625-3, L.631-18 & R.631-32, L.641-14 & R.641-33, applicables à la cause, les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur le relevé des créances salariales déposé au greffe du Tribunal de Commerce de MEAUX peuvent saisir sous peine de forclusion le Conseil de prud'hommes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication de : SASU B.H. SUPPLY CHAIN - 1 Rue du Gué - 77990 LE MESNIL-AMELOT - RCS 838 764 280 - Greffe n 2020J145.

PUBLIEZ VOS ANNONCES
LEGALES DANS LE PARISIEN
DU LUNDI AU SAMEDI

LA SCP Ph.ANGEL-D.HAZANE Mandataires Judiciaires Associés, conformément aux dispositions des articles du Code de Commerce L.625-1 & R.625-3, L.631-18 & R.631-32, L.641-14 & R.641-33, applicables à la cause, les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur le relevé des créances salariales déposé au greffe du Tribunal de Commerce de MEAUX peuvent saisir sous peine de forclusion le Conseil de prud'hommes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication de : SASU FLD KONNECTION - 5 Rés. Champ Brille - 77440 ISLES-LES-MEL-DEUSES - RCS 818 066 854 - Greffe n 2019J615.

LA SCP Ph.ANGEL-D.HAZANE Mandataires Judiciaires Associés, conformément aux dispositions des articles du Code de Commerce L.625-1 & R.625-3, L.631-18 & R.631-32, L.641-14 & R.641-33, applicables à la cause, les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur le relevé des créances salariales déposé au greffe du Tribunal de Commerce de MEAUX peuvent saisir sous peine de forclusion le Conseil de prud'hommes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication de : SASU MT DELIVERY - 68 Cours des petites écuries - 77185 LOGNES - RCS 814 821 393 - Greffe n 2019J250.